

Groupe de réflexion et de travail sur les lits identifiés SFAP

1. Présentation

Le Groupe a été créé en 2005. Il a dans un premier temps consacré 3 années à faire un état des lieux de la mise en place des LISP sur le territoire français, à l'aide d'un questionnaire destiné, d'une part aux structures concernées, d'autre part aux correspondants régionaux de la SFAP. Puis le groupe après un appel à candidatures en 2009, s'est étoffé en se complétant à la fois au niveau géographique, pluriprofessionnel et institutionnel.

Il fonctionne avec, trois réunions physiques par an, à Paris sur une journée ainsi qu'une ou deux réunions téléphoniques. Les frais de transport, et les frais de communication, sont pris en charge par la SFAP.

2. Les travaux

Les travaux du groupe, ont abouti :

- en 2012: ***un guide des lits identifiés de soins palliatifs (LISP) argumentaires et problématiques***, reprenant de manière argumentée et documentée les différentes problématiques liées à la mise en place de LISP dans les structures hospitalières, leur financement, les moyens supplémentaires exigibles, en particulier en termes de formation des différents acteurs identifiés. Le groupe a particulièrement tenu compte des différentes expériences collectées sur le terrain, pour moduler ses conclusions.
- ***Une liste de propositions, sur lesquelles le Conseil d'Administration de la SFAP s'est appuyé pour établir des recommandations*** dans le domaine ; ces recommandations, qui pourront faire l'objet d'un « guide de bonnes pratiques », ont vocation à être actualisées fréquemment, tant le champ des LISP, et plus généralement de l'offre de soins palliatifs, est en constante évolution.

- En 2017 : **rédaction d'une proposition de grille d'évaluation des LISP** à destination des tutelles. Cette grille se doit de servir de base de travail dans un échange entre professionnels et tutelles adaptée selon le territoire. Elle vient compléter le cahier des charges imposé par la circulaire DHOS/O2/2008/99 du 25 mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs. Cette grille d'évaluation a été validée par le CA de la SFAP le 6 avril 2017

3. Des pistes de réflexion

Trois pistes de réflexion développées pour donner suite aux travaux :

- **LA CONSTITUTION D'UN RESEAU DE VEILLE SUR LES LISP**
 - Par l'intermédiaire du site Internet de la SFAP et de l'adresse mail : **lits-identifies@sfap.org**. L'adresse mail pouvant permettre aux professionnels ou tutelles en charge des LISP d'interroger le groupe et d'avoir un lien direct avec les problématiques de territoires.
 - La création de la grille d'évaluation permet d'avoir une grille de critères de qualité à destination des tutelles régionales et nationales dans le suivi et contrôle des LISP.
- **L'ORGANISATION DE SESSIONS DE FORMATION SUR LES LISP**

Le Groupe a proposé l'organisation, soutenue par la SFAP, de sessions de formation destinées aux référents SP ou LISP, sur tous les champs des problématiques liées aux LISP.

Ont alors été mises en place **les journées LISP nationales** tous les 18 mois à Paris depuis 2013.

- **D'AUTRES AXES DE TRAVAIL ONT ETE LAISSES EN SUSPENS ET POURRONT FAIRE**

L'OBJET DE TRAVAUX :

- La construction d'un profil de référent LISP (médical ou paramédical) qui pourra être intégré dans les recommandations de la SFAP.
- La place des LISP dans le repérage précoce
- La place des LISP dans le parcours patient
- L'articulation des LISP autour de la médecine de ville

Toute personne intéressée par les travaux du groupe est invitée à écrire à l'adresse mail : lits-identifies@sfap.org.